

Calcul de l'index d'égalité professionnelle Femmes / Hommes du 1/01/2022 au 31/12/2022

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Indicateur d'écart de rémunération	1	4	36	40	40
2- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles	1	1,4	20	20	20
3- Indicateur d'écart de taux de promotion	1	0,7	15	15	15
4- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	Incalculable	0	0	0
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			76		85
INDEX (sur 100 points)			89		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.